

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du 31 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars, le conseil d'administration du CCAS de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni à la salle communale de Montoy-Flanville, après convocation légale, sous la présidence de Madame GAUTIER Marina, Vice-Présidente

Membres du CA : **17**  
Présents : **13**  
Votants : **16**

**Etaient présents :**

Mesdames :

BASTIEN Antoinette, BAYEUR Laurence, BOURGUIGNON Marylène, CARNIEL Mélanie, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, KOCHANSKI Evelyne, RAGAIGNE Sarah, SIMONIN Valérie

Messieurs :

ADAM Gilles, LEVE Damien,

**Etaient absents excusés :** M. GULINO Eric

**Etaient absents :**

**Procurations :**

M. DIM Lucien a donné procuration à Mme GULINO Aline

M. ERBOSTOSSE Laurent a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

M. HERTIENNE Benjamin a donné procuration à Mme RAGAIGNE Sarah

Un scrutin a eu lieu, Madame SIMONIN Valérie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 04/04/2025 et que la convocation du conseil avait été faite le 25/03/2025.

**N° 05/2025 - PROVISIONS ET NON-VALEUR**

Madame GULINO Aline informe le Conseil d'Administration que le Trésorier de Metz, comptable assignataire de la commune, demande l'admission en non-valeur et la comptabilisation des nouvelles provisions.

VU l'instruction M57 relative à la comptabilité des CCAS,

VU l'article L-2321-2 du Code des Collectivités Territoriales,

Après discussion et délibération, le conseil d'administration, par **16 VOIX POUR**,

- **PORTE** au 31/12/2024, pour le budget du CCAS le montant des provisions comptabilisées au titre des débiteurs défaillants à hauteur de 72,80 € et prévoit les crédits budgétaires au compte 681,
- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 129,45 € et prévoit les crédits nécessaires au compte 6541.

Pour extrait conforme  
Ogy-Montoy-Flanville, le 31 mars 2025



**La Vice-Présidente,  
Marina GAUTIER**